

# Les métiers d'antan : le retour des rues principales

p.4

Retour à l'équilibre : un budget ambitieux

p.3

# Le Réveil

Édition du 4 janvier 2025



## Éditorial

**Pas de yap, pas de Réveil**AURÉLIE  
LACHAPELLE

L'équipe du journal *Le Réveil* se devait de répondre à l'inquiétante demande de la ministre du Motus et Bouche cousue, souhaitant interdire notre plus grand atout : notre grande yeule. Nous empêcher de potiner, c'est une attaque directe à la liberté de presse. Avec sa proposition d'interdire le yapping entre 13h et 16h à tous les jours, la ministre du Motus et Bouche cousue, Lucille Tang-Levac, s'en prend crûment à la liberté des journalistes d'aller chercher des histoires. Son argument? Lorsqu'on potine, on se compare aux autres, ce qui encourage une attitude malsaine et matérialiste, contraire aux valeurs des Bleu.e.s.

« Parole, parole, parole », disait Dalida. Je dis : « yap, yap, yap! » Même Socrate se promenait dans la rue pour yapper en bonne et due forme. Le parle parle jase jase remonte ainsi à la Grèce Antique. Pourquoi boudier son plaisir? Ne pas parler pendant trois heures ouvrables, ce qui représente une bonne partie de la journée de travail pour nos journa-

listes, empêche les chiens de garde de la démocratie de garder à l'œil nos élu(e)s. Nous vivons de nos liens avec les sources. En trois heures, un(e) journaliste peut parler à plus de dix personnes : politicien(ne), attaché(e) de presse, membre du public, expert(e), victime d'un(e) catastrophe... Cette interdiction de yapper nuirait immédiatement à notre récolte de potins.

Ça me fait mal de l'avouer, mais je dois donner raison au député de l'opposition, Jordan Craig-Larouche. « Quand on yap, on crée inconsciemment des standards et des normes qui régissent notre société », s'est-il écrié en chambre. Ainsi, il est nécessaire et essentiel de yapper pour la création d'un tissu social, trop facilement effloché de nos jours. Le journalisme, c'est du bouche à oreille. Les premières nouvelles étaient criées sur les perrons d'églises. Les meilleures histoires commencent par : « eille, j'ai entendu dire que... » Si vous empêchez aux journalistes de yapper, vous leur coupez l'herbe sous le pied.



Le Cybercanoë dans un lac de l'Abitibi.

Illustration par Vincent Pagé.

**Le gouvernement Bleu.e.s appuie Teslâhâ**AGENCE QAI  
FÉLIX ÉTIENNE  
VINCENT PAGÉ

La compagnie québécoise originaire du Lac-Saint-Jean, Teslâhâ, annonce la mise en marché d'un prototype de canot muni de rames à assistance électrique. Le fondateur de la compagnie, Alain Mousse, adhère avec enthousiasme au projet de Réseau express canot (REC), annoncé le 3 janvier dernier par le ministre des Canots, des Pitoues pis toute, Maximilien Duclos. « Moé, le canot, j'achète ça ! Mais descendre d'Alma yink avec ses bras, ça fait commence à faire un boutte »,

explique l'entrepreneur. C'est pour cette raison que M. Mousse a mis au point le Cybercanoë, qui permettra à ses usager-ères de passer du Saguenay au Lac-Saint-Jean en moins de 30 minutes. Le nouveau modèle de canoë alliera les traditions des coureurs des bois qui ont bâti la région et le génie québécois des moyens de transport électriques.

Les Cybercanoës seront assemblés au Lac-Saint-Jean dans la nouvelle usine Ampère du Nord située à Saint-Prime. L'usine pourrait voir le jour dans la municipalité de 3000 habitant(e)s dans les prochaines années.

« On considère le projet avec enthousiasme. Ce qui est très intéressant avec le canot à assistance électrique, c'est de permettre la pratique du canot par les personnes âgées et les personnes qui vivent avec des limitations physiques », a déclaré le ministre Maximilien Duclos.

Bien que le gouvernement ne s'engage pas formellement à financer le projet de Teslâhlâh, des démarches préliminaires ont été initiées. « Nous avons dépêché Boobah la peluche dans la municipalité de Saint-Prime pour qu'elle étudie sérieusement le dossier », a déclaré le porte-parole du gouvernement, Mathieu Huot, à l'Agence QAI.



Le ministre des Piastres et des Cennes, Julien Béland-Laflamme.

Mention photo : Julia Myles.

## Équilibre budgétaire: les Bleu.e.s veulent revenir aux « traditions »

LIAM BUELL

Un budget ambitieux pour un retour à l'équilibre budgétaire après 4 ans: c'est comment le ministre des Piastres et des Cennes, Julien Béland-Laflamme, conçoit le budget qu'il vient de présenter à l'Assemblée nationale devant les député(e)s des deux formations politiques ce vendredi et sur lequel ces dernier(e)s ont travaillé en commission parlementaire.

Une grande étape vient d'être franchie par le gouvernement Bleu.e.s. Si il est adopté, le budget permettra de conduire le cadre budgétaire du gouvernement québécois vers une réduction importante du déficit. Ce budget nous promet un retour vers les « traditions », notamment celle de

l'équilibre budgétaire. Le ministre Béland-Laflamme a la vive conviction que son budget permettra l'atteinte de l'équilibre budgétaire après quatre ans de gestion par son gouvernement. Son budget étiré sur 3 ans conduit une diminution du déficit de presque 11 milliards de l'année financière de 2024-2025 à un déficit avoisinant 5,5 milliards pour l'année financière de 2026-2027. « Nous avons choisi d'augmenter considérablement nos dépenses dès la première année de notre mandat », car le contexte économique actuel le commanderait, selon le ministre.

### Investissements

Les crédits alloués au ministère du Folklore et des Traditions augmenteront d'environ 925 millions. Plusieurs mesures sont à prévoir, notamment, le « Sentier

des Légendes », des sentiers thématiques en milieu naturel et la « Route des Métiers », un réseau touristique pour la découverte des artisan(e)s et leurs savoir-faire régionaux. Malgré ces crédits alloués, Monsieur Béland-Laflamme assure que « ce n'est pas des mesures coûteuses, la seule affaire que ça nous coûte c'est d'écouter les Québécois ».

### Taille de l'État

« Ça ne va pas non plus passer par des coupures, vous allez voir on a augmenté nos dépenses dans tous les ministères », a mentionné le ministre. Le budget prévoit également des dépenses et de nouveaux revenus liés à la création de deux nouvelles sociétés d'État, Canot Québec et Chasse Québec.

### Le projet 2050

Au-delà du déficit, le gouvernement fixe le projet 2050 avec comme objectifs, la semaine de travail à 4

jours, l'intégration du droit à la déconnexion dans le secteur public et la mobilisation du modèle de la décroissance durable. Afin d'atteindre ces objectifs, le budget prévoit des dépenses pour mener des études et instaurer des tables de concertation en lien avec les objectifs du projet 2050.

### Revenus

Le ministre des Piastres et des Cennes rappelle que leur « but c'est d'être autosuffisant à long-terme ».

### Des investissements en transport

Le budget Béland-Laflamme présente des investissements de presque 5 milliards en transport à travers le Québec par quatre mesures principales. Le gouvernement des Bleu.e.s a la volonté de restructurer les villes afin qu'elles soient « à portée de main », d'instaurer la société d'État « Canot Québec » qui sera orientée dans la construction et la promotion du moyen

de transport des canots auprès de la population québécoise, de faire construire la « Grande Traversée des Patriotes », un monorail à grande vitesse qui reliera les principales régions du Québec et le projet « Décanaux » qui transformera le boulevard Décarie en une voie navigable. Les crédits alloués au ministère des Canots, Pitounes pis toute s'élèveront d'ailleurs à 8 milliards.

Le budget dote le gouvernement de nouvelles sources de revenus. Une nouvelle taxe basée sur le kilométrage parcouru excluant les déplacements professionnels et prévoyant un crédit de mobilité durable pour les résidents des régions rurales ou éloignées, une imposition de 1% sur le patrimoine des milliardaires et une taxe sur les produits importés excluant les médicaments.

## Le retour des rues principales

FÉLIX ÉTIENNE

**Les commerces de grande surface prennent trop de place au Québec, selon le gouvernement. Bien des villages ont vu disparaître leurs coops, gazbars, caisses pop et croque-mort.**

La ministre des Mar-

chés locaux et de l'Innovation traditionnelle, Émilie Corneau, entend s'attaquer à cette situation via un mélange de taxes ciblées et de mesures incitatives.

« Régionaliser, revitaliser et responsabiliser » : voilà les trois objectifs qu'a formellement énon-

cés la ministre lors du dépôt de son projet de loi. Au menu : renforcement du droit à la réparation, valorisation des « métiers d'antan » et incitatifs à l'achat local.

Le projet de loi rattisse large, venant amender le Code des professions, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Loi sur la taxe de vente du Québec. Le projet de loi crée le statut de « métier d'antan », dont la pratique sera encadrée par les Groupes unis pour l'industrie locale détenant une expertise spécialisée (GUILDES). Les artisan(e)s exerçant ces métiers seront outil-

lé(e)s pour réparer les biens que leur apporteront les consommateur.ices. Pour financer les activités des GUILDES, le projet de loi prévoit des mesures réglementaires et fiscales qui cibleront spécifiquement les magasins grandes surfaces.

**Taxes « punitives »**

L'opposition a dénoncé ces dernières mesures, qu'elle considère mal ciblées. La députée de Bonaventure, Florence Marquis, s'en est vivement pris à la taxe RICHE, qui s'appliquera sur tous les produits vendus en grande surface. « Je ne peux pas croire

que c'est le gouvernement des Bleu.e.s qui va amener ses concitoyen.ne.s à la banque alimentaire ! » s'est-elle exclamé, s'inquiétant de l'impact de cette taxe sur les ménages à faible revenu. Le gouvernement, qui n'a pas nié vouloir décourager l'achat en grande surface, a cependant fait quelques concessions à l'opposition. Mme Corneau a accepté de réduire à 20% un impôt, qui devait initialement s'élever à 50%, touchant les profits des entreprises qui n'oeuvrent pas dans le domaine des métiers d'antan.



Émilie Corneau debout. Mention photo : Julia Myles.

## « On aura besoin de la collaboration des Rouges »

BAPTISTE BOUCHARD

**Le gouvernement a présenté et débattu le projet de la Loi visant à réduire l'impact écologique de la production et de la consommation dans une perspective de décroissance. Le projet d'ampleur, porté par le ministre de l'Environnement et de la Réduction de l'impact écologique, Jean Bardon-Debats, fait face à l'opposition rouge pour qui « la durabilité repose sur la croissance ». « C'est le bon moment de se donner**

les moyens d'agir, parce que les objectifs [de réduction d'émission de CO<sub>2</sub>] courants sont inatteignables avec les mesures actuelles », avoue Éloïse Pilon, députée de Vachon et appui à l'adoption du projet de loi. Celui-ci prévoit un plan ambitieux qui s'échelonne sur les décennies à venir. Il supervisera la production des biens par les entreprises et mettra de l'avant le coût écologique des produits de consommation. Le projet de loi s'appuie, entre autres,

sur l'Accord de Paris qui fixe une limite d'émission de deux tonnes de CO<sub>2</sub> annuel par individu, à atteindre d'ici 2050. « Les taux que le ministre estime sont très élevés, mon équipe et moi avons essayé de le ramener sur terre », dit le critique de l'opposition Samuel Boutin au sujet de ces mêmes limites, qui sont pourtant celles que le Québec s'est déjà engagé à respecter depuis 2016. « Les considérations des Rouges ne sont pas à la hauteur de l'ur-

gence climatique », indique le ministre de l'Environnement face à leurs demandes de réduction. « Deux mots : diplomatie et collaboration », déclare M. Boutin, lors du compte-rendu de la commission parlementaire. La longue séance a été un exemple d'écoute, de conciliation et d'ouverture, malgré la confrontation des visions de chacun des deux partis politiques impliqués.





La commission parlementaire du livre blanc *Un Québec cultivé, un Québec rassasié*.

Mention photo : Layla Bechou.

## Livre blanc: la liberté des Québécois(es) en jachère

CHARLES  
DESSUREAULT

**Le livre blanc, dit « livre Bleu », par le ministre du Retour à la terre et du Garde-manger, Ismaël Lamoureux, propose un Québec qui se retourne vers son potager pour cultiver son autosuffisance en prévision d'une éventuelle crise internationale.**

« Elles scientifiques l'ont dit, il va y avoir d'autres pandémies ou catastrophes climatiques dans le futur qui pourraient occasionner la fermeture des frontières. C'est une question de sécurité alimentaire », soutient le ministre Lamoureux. Ce mouvement social et agricole vise à ne plus dépendre des importations

alimentaires étrangères d'ici 50 ans, et ce, même en hiver.

### Un bouquet d'idées

Le texte désire implanter « des notions d'agriculture et de cuisine » dans le cursus scolaire des Québécois(es) dès le primaire, et ce, jusqu'aux études supérieures. Fruits et légumes, préparations de plats simples, économie personnelle et sociale entourant l'agriculture ou même stage en milieu agricole sont des exemples d'enseignements qui sauront arroser la curiosité des jeunes pousses de la province.

Les Bleu.e.s envisagent de permettre l'autarcie alimentaire de la province en « optimisant les superficies déjà défrichées, mais non cultivées », telles que

les terres en friche et les jardins des citoyen(ne)s.

La création d'une banque de semences gouvernementale est un autre moyen proposé par M. Lamoureux afin d'assurer la conservation et la qualité des graines distribuées à travers l'ensemble de ce futur Éden québécois.

### Le front suant

Afin de réduire l'impact environnemental des machines agricoles et la spécialisation des producteurs-rices, les Bleu.e.s souhaitent imposer un minimum de quatre cultures différentes par glèbe.

Ainsi, le gouvernement encourage les producteurs-rices à se retourner vers les méthodes d'antan, telles que la culture des trois sœurs, soit l'exploitation complémen-

taire de la courge, du maïs et du haricot, et des outils manuels.

Questionné par Le Réveil, le ministre n'a pas souhaité estimer le nombre d'heures nécessaires à chaque citoyen(ne) pour cultiver son lopin de terre et ainsi récolter sa diète.

M. Lamoureux a également affirmé ne pas avoir consulté la population québécoise pour cueillir son avis sur la situation, bien qu'il admette que son projet nécessitera au moins deux générations avant que la nation n'atteigne son 75 % d'autosuffisance alimentaire souhaité.

### Faire chou blanc

Alors que le livre blanc du gouvernement désire implanter rapidement une vision de l'autosuffisance alimentaire, les Rouges deman-

daient vendredi soir une modération des mesures dans la transition vers un Québec labouré.

Critiquée pour sa désorganisation, la délégation écarlate a reproché au ministre et à ses hommes de montrer une « grande fermeture » au cours des pourparlers, selon le critique officiel des Rouges sur le sujet, M. Philippe Lorange. Il assure avoir montré des efforts de « bon sens » et avoir cherché des « clarifications ». Questionné sur son intérêt à s'initier aux pratiques agricoles en tant qu'honnête citoyen, Philippe Lorange a déclaré que le cœur y était, mais que les recommandations proposés par M. Lamoureux semblaient trop souvent « inutiles » ou « contre-productives ».



À gauche: William James Dohey. À droite: Gabrielle Gouin. Mention photo : Julia Myles.

## « Les femmes sont les piliers du bien-être collectif »

JULIA MYLES

La ministre de la Santé holistique et des Soins ancestraux, Gabrielle Sigouin, met la santé des femmes au centre du projet de la *Loi sur l'accessibilité aux soins de santé ancestraux* en ciblant l'accès à des soins relatifs à la menstruation, à la grossesse et à la procréation.

« C'est notre devoir au gouvernement de prendre la condition des femmes au sérieux », affirme la ministre en chambre.

« Il y a une méconnaissance des besoins spécifiques pour la moitié de la population », poursuit-elle.

Des produits menstruels durables seront offerts gratuitement dans les CLSC, dans les écoles, ainsi que

dans les centres de santé holistiques, créés dans le cadre de cette réforme.

Ces centres offriront l'accès à des options de soins de santé, notamment des « soins hormonaux alternatifs », qui doivent contribuer à la régulation du système en période de dérégulation hormonale.

Les femmes attendant un enfant pourront également bénéficier de davantage de soins de la part des sages-femmes. La période de temps durant laquelle celles-cis pourront prodiguer des soins passera de six à dix semaines.

Les sages-femmes auront également le pouvoir de prescrire des soins naturels et pourront exercer leurs fonctions lorsque les grossesses sont sans complications et

non-gériatriques.

Les couples devant avoir recours à la procréation assistée pourront aussi le faire gratuitement.

### Réactions rouges

Trois nouveaux ordres professionnels seront créés : celui des naturopathes, des ostéopathes et des professeur(e)s de yoga, dans l'intention d'encadrer ces professions, ce qui est vivement critiqué par William James Dufour-Doherty.

L'ensemble des mesures proposées par la ministre découlent d'une perspective holistique de la santé, soit qui la considère dans sa globalité et portent une attention particulière à la manière par laquelle différents soins et traitements opèrent en complémentarité.

Chronique L'espresso politique

## Les métiers d'antan à l'assaut du capitalisme

ZOÉ VACHON

**Enfin, on commence à protéger nos artisan(e)s et nos traditions contre la concurrence déloyale ! Enfin, les commerces de grandes surfaces seront taxés! Enfin, les entreprises hors Québec devront payer leur juste part!**

Le dépôt à l'Assemblée nationale de la *Loi sur l'achat de proximité et les métiers d'antan* est un pas dans la bonne direction pour la démondialisation du Québec et la déconstruction de notre mode de fonctionnement économique actuel. Toutefois, un certain flou entoure encore la définition des métiers d'antan, que le projet de loi tente de valoriser et de réintégrer au sein de notre quotidien. Un amendement réduit la part des profits versée par les entreprises ne pratiquant pas de métier d'antan aux artisan(e)s.

Le projet de loi protège nos artisan(e)s de la concurrence déloyale des grandes compagnies internationales. Il encourage la société québécoise à retourner à un mode de vie précédant l'expansion d'un

capitalisme de plus en plus sauvage qui encourage sans cesse à la surconsommation, qui a aliéné notre histoire et notre identité. Les critiques n'ont pas tardé à fuser. La leader parlementaire de l'opposition officielle, Florence Marquis, affirme que la loi n'est « pas viable économiquement » et qu'elle « ostracise les grandes entreprises ». Il s'agirait d'une menace à l'innovation, d'une politique économique anachronique ignorant les lois du marché. Mais en se concentrant à l'outrance sur l'innovation et l'amélioration de la technologie, on oublie pourquoi on innove.

Est-ce, dans notre système où la logique marchande domine, pour le bien-être des Québécois(es), ou pour le profit ? La rationalité économique, pour ne pas dire la doctrine néolibérale, voudrait que l'on continue de foncer tête baissée vers un mode de fonctionnement qui, contrairement aux conjonctures économiques élaborées par les puissants pour les puissants, a prouvé à maintes reprises qu'il ne pouvait être maintenu à long terme.

## En brèves...

### Interdiction du gazon

FÉLIX ÉTIENNE

Le ministre des Bourgades, Guillaume Saint-Jean, n'était pas à court de qualificatifs pour dénoncer la culture du gazon, ce « diable vert » que le gouvernement bleu.e.s entend bien éradiquer. Et pour cause : cette peu honorable plante nécessiterait l'emploi d'engrais et

pesticides « à la tonne », ainsi que d'entraîner « furie et folie » entre les voisin(e)s. M. Saint-Jean a donné deux ans aux municipalités du Québec pour interdire le gazon sur leurs territoires. Une approche qui n'a pas plu à la député de Taillon, Mme Marie-Noëlle Higgins, qui a tenu à défendre les propriétaires de belles pelouses bien taillées.

### L'aviron qui nous mène

ZOÉ VACHON

Le ministre des Canots, des Pitounes pis toute, Maximilien Duclos, demande la création d'un Réseau express de canots (REC). « Avez-vous déjà vu un canot avec un klaxon ? », a-t-il lancé. Le REC permettrait de réduire la pollution sonore, mais

aussi d'économiser sur l'entretien des routes. Cela s'inscrit dans la volonté du gouvernement Bleu.e.s de Jetté de rejeter l'utilisation de l'automobile solo. Le gouvernement mise également sur le transport en commun. L'opposition officielle soutient que le Québec est « avant tout une nation d'automobile ».

### Yeehaw!

ZOÉ VACHON

Des shérifs au Québec? C'est ce que propose la ministre des Risques et des Périls Maya Labrosse, qui souhaite une réforme décentralisatrice de la Sûreté du Québec (SQ). Selon elle, l'élection d'un(e) shérif par les habitant(e)s d'une municipalité permettrait aux

citoyen(ne)s de choisir une personne consciente des enjeux locaux. La crise des dindes sauvages de Louiseville en février dernier serait un exemple d'une situation où la décentralisation de la SQ aurait été souhaitable. « Il faut que les shérifs soient en place pour mettre fin au Far West du crime », s'est exclamée la ministre.

### Un discours zesty

ZOÉ VACHON

Des shérifs au Québec? C'est ce que propose la ministre des Risques et des Périls Maya Labrosse, qui souhaite une réforme décentralisatrice de la Sûreté du Québec (SQ). Selon elle, l'élection d'un(e) shérif par les habitant(e)s d'une

municipalité permettrait aux citoyen(ne)s de choisir une personne consciente des enjeux locaux. La crise des vaches à Lévis serait un exemple d'une situation où la décentralisation de la SQ aurait été souhaitable. « Il faut que les shérifs soient en place pour mettre fin au Far West du crime », s'est exclamée la ministre.

### Motion pour les proches aidants

LAURIANNE NUNEZ-PELLETIER

C'est avec de l'émotion dans la voix que Catherine Gagnon, présidente du Conseil du Trésor et fonctionnaire en chef, a présenté sa motion sur la reconnaissance des proches aidants qui soutiennent les individus ayant des problèmes neurocognitifs. « Au final, ce sont

ces proches qui accueilleront les histoires et recueilleront les moments précieux de complicité et d'amour », témoigne Mme Gagnon en demandant au Parlement d'augmenter l'accessibilité pour les individus qui accompagnent leur proche dans la maladie. L'Assemblée a soutenu la motion de la députée et démontré son soutien par un tonnerre d'applaudissements.

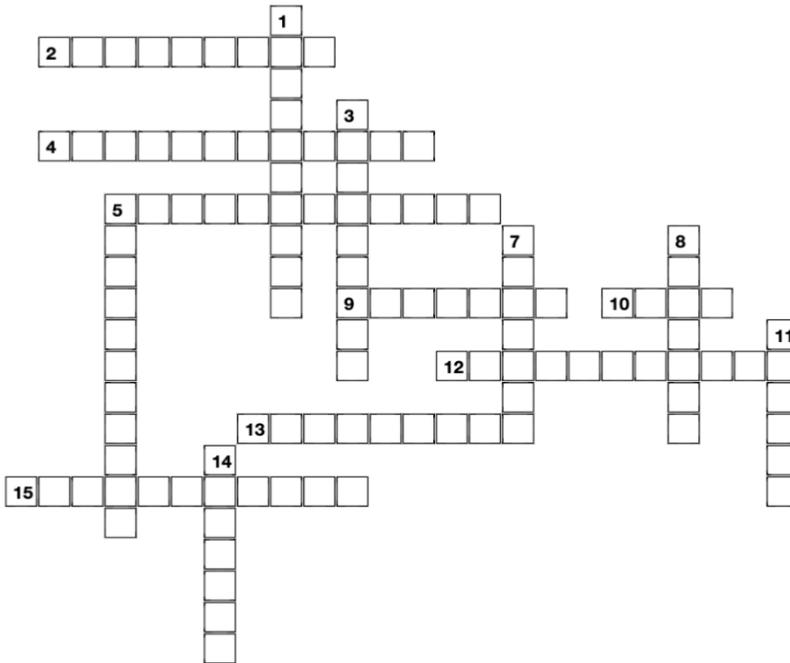
### Impression au ralenti

LAURIANNE NUNEZ-PELLETIER

L'impression des deux journaux de l'Assemblée nationale a été retardée hier matin en raison de la capacité de production amoindrie des imprimantes de l'État. En solution à la saga Archambelle de jeudi dernier, le gouvernement s'est assuré de

l'impression des journaux de la province. « Les imprimantes de l'État ne pouvaient qu'imprimer une copie à la fois, ce qui a étiré le processus de plusieurs heures », a déclaré la journaliste Naomie Duckett Zamor. En grand besoin de divertissement, les parlementaires ont dû s'affairer à compter le nombre de fois où le mot « ChatGPT » a été mentionné en chambre.

# Le mot croisé non-parlementaires



## Horizontal

2. Député(e) qui se sent rusé(e)
4. (En parlant de deux députés)
5. Député(e) qui hoche constamment de la tête
9. Usurier-ère
10. Imbécile
12. Député(e) simple d'esprit
13. Député(e) qui change facilement d'idées, d'opinions, de sentiments
15. Député(e) qui se conduit de manière hypocrite

## Vertical

1. Député(e) extravagant(e) et écervelé(e)
3. Député(e) qui se conduit de manière bizarre, tel(le) un(e) ivrogne
5. (En parlant d'un(e) ministre condescendant(e))
7. Député(e) qui fait preuve d'une grande insouciance, naïveté
8. (Quelle gang de...)
11. Député(e) toujours en accord avec son ou sa chef(fe)
14. (Cheap et ...)

## Les sudokus

7	9	2		5				1
5		8			6	3		
	6		8	1	9		7	
1	3	5	9	7			6	8
	2			6	4	9	1	
					1		2	
2		1	6		8	7	3	
			1					
	8		2				5	

	3	9					5	1
2	1		6	3	5		8	
6	7	5	1	8	9	2	3	
	8	2	9				6	
5	9			1	6		2	
7	2		8	9		5	4	6
			7			8	9	
9	4	8	5	6		3	1	7

## L'équipe du journal Le Réveil

**Journalistes:** Baptiste Bouchard, Liam Buell, Charles Dessureault, Félix Étienne, Julia Myles, Laurianne Nunez-Pelletier, Zoé Vachon

**Rédactrice en chef:** Aurélie Lachapelle

**Photographe:** Layla Bechou et Julia Myles

**Correctrice:** Sirine Al Taha

**Chef(fe)s du caucus des journalistes:** Naomie Duckett Zamor et Justin Vaillancourt

